

Annexe 6 – Tableau de synthèse des mesures environnementales

Thème	Sous-catégories	Mesure d'évitement, de réduction ou de compensation
MILIEU PHYSIQUE	Topographie / Climatologie / Géologie	<ul style="list-style-type: none"> • Disposition raisonnée des matériaux des déblais/remblais • Règles de bonne pratique pour la réduction des émissions • Réduction de la mise en suspension des poussières
	Eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures concernant la qualité des eaux et la gestion du risque inondation en phase travaux • Non aggravation du risque inondation • Compensation de l'imperméabilisation de la plateforme par la création de bassins de rétention, de noues et fossés drainants
	Risques naturels majeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Choix concerté pour l'implantation des installations de chantier • Respect des normes parasismique • Mesures liées au risque inondation • Mesures liées au risque retrait-gonflement des argiles • Mesures liées au risque incendie
MILIEU NATUREL	Mesures d'évitement	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure E1 : Maintien des platanes porteurs de niochors • Mesure E2 : Mise en défens des zones à enjeux proches des emprises
	Mesures de réduction	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure R1 : Adaptation du calendrier des travaux et défavorabilisation écologique • Mesure R2 : Abattage de moindre impact d'arbres gîtes potentiels • Mesure R3 : Limitation et adaptation de l'éclairage • Mesure R4 : Minimiser les risques de pollution des eaux du fossé

	<p align="center">Mesures de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure A1 : Mise en place de gîte en faveur de la petite faune • Mesure A2 : Mise en place de nichoirs en faveur de l'avifaune • Mesure A3 : Contrôle des bâtis avant démolition • Accompagnement dans la mise en œuvre et le respect des mesures d'atténuation et d'accompagnement
<p align="center">MILIEU HUMAIN</p>	<p align="center">Démographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation stricte du chantier
	<p align="center">Activités économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Phasage de travaux optimisé et concerté • Maintien des circulations durant les travaux • Rétablissement concerté des accès et du stationnement • Acquisition du foncier impacté et indemnisation financière des propriétaires et ayant droits
	<p align="center">Loisirs et tourisme</p>	
	<p align="center">Bâti, équipements, et réseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choix concerté pour l'implantation des installations de chantier • Maintien des accès durant les travaux • Dévoisement des réseaux interceptés • Rétablissement concerté des accès • Acquisition du foncier impacté et indemnisation financière des propriétaires et ayant droits
	<p align="center">Organisation des déplacements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la sécurité des usagers • Fiabilisation des temps de parcours • Offre de transport en commun optimisée
	<p align="center">Risques technologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure en cas de découverte de sols pollués

CADRE DE VIE	Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures contre les poussières en phase travaux • Mesures contre les gaz d'échappement en phase travaux
	Ambiance sonore	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des nuisances acoustiques en phase travaux • Bruits de chantier minimisés à la source
	Vibrations / Pollutions lumineuses	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des vibrations de chantier
	Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de gestion des déchets
	Sécurité des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) en phase travaux • Réduction des accidents par la remise en état des lieux • Réduction de l'accidentologie en phase exploitation
PATRIMOINE ET PAYSAGE	Patrimoine culturel et archéologique	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation du patrimoine culturel et archéologique durant les travaux
	Paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Des boisements existants maintenus et préservés • Plantation de nombreux arbres • Mesures minimisant l'impact du chantier • Requalification de l'espace urbain